

DECLARATION DE L'ENTENTE FO/CFE-CGC/CFTCSUR LE PROJET DE PROGRAMMATION ANNUELLE DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR 2010

Le projet de programmation annuelle de l'organisation du temps de travail pour 2010 qui nous est présenté aujourd'hui n'est pas sans poser un certain nombre d'interrogations.

Lors de la négociation de l'accord SAFE, la définition de sous ensembles a été articulée soit dans un cadre défensif, lors du déclenchement du CETC, soit dans un cadre plus offensif, pour prendre en compte des hausses de charges.

C'est du moins l'esprit qui a animé les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC pendant cette négociation.

La situation dans laquelle se trouve Eurocopter aujourd'hui, n'est pas décrite dans l'accord SAFE. Ni hausse des charges, ni déclenchement du CETC alors pourquoi une sectorisation des calendriers avec de telles différences sur le nombre de jours excédentaires collectifs programmés?

La situation économique de notre société serait préoccupante aux dires de notre Direction. Les charges ne seraient plus au rendez vous. Mais le traitement promulgué serait « doux » ? Et la Direction met en place EccoLEAN et implémente Compass !

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC attirent l'attention de la Direction sur une incohérence.

Si EccoLean vise à faire des économies de structure, y compris en amenant des salariés à quitter leur secteur pour changer de métier c'est qu'il y a une baisse de charges, alors pourquoi augmenter le temps de travail de manière collective ?

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC donnent un avis défavorable au projet de programmation annuelle de l'organisation du temps de travail pour 2010.

DECLARATION DE L'ENTENTE FO/CFE-CGC/CFTC SUR LA PERIODE DE PRISE DE CONGES PAYES POUR 2010

L'activité de notre société a évolué depuis ces dernières années et s'est lissée. Le caractère saisonnier de nos charges est beaucoup moins marqué et a amené nos responsables à assouplir l'organisation du travail jusqu'à la rendre flexible et à maintenir une activité durant tout l'été. Celle-ci, bien que plus faible est une réalité.

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC constatent que les salariés ont toujours su s'adapter en mariant les contraintes opérationnelles et leur vie personnelle. La mise en place d'une permanence, d'une continuité de service ou d'une organisation du travail a toujours été rendue possible par la conciliation des intérêts des parties. Tout autant que les intéressés en débattent suffisamment à l'avance.

Aujourd'hui, sous couverts d'économies sur les coûts de fonctionnement, une période de fermeture durant la première quinzaine d'août est imposée. Cette période bloquée est assortie d'une batterie de mesures qui mises bout à bout vont contraindre le système et supprimer les marges de manœuvre dans les secteurs.

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC considèrent qu'il est illusoire de vouloir régler le fonctionnement de notre société comme celui d'une PME.

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC estiment qu'il vaut mieux réguler le système actuel avec les usages en vigueur plutôt que de le contraindre.

Les élus et représentants de l'entente FO/CFE-CGC/CFTC donnent un avis défavorable sur la période de prise des congés payés pour 2010.

Marignane le 17 Décembre 2009